

L'enseignement du droit à l'heure de l'IA



Projet IDEX TEDIA - Transformation des études
de droit vers l'intelligence artificielle

Journées d'étude de clôture du projet

**Jeudi 25 &
Vendredi 26 juin 2026**

Amphi H - bâtiment CLV **jeudi**

Amphi 7 - galerie des amphis **vendredi**
Campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères

Sous la direction scientifique de
Géraldine Vial et Romain Rambaud

IA
WEEK
EVENT



DISTANCIEL POSSIBLE

**INSCRIPTION
OBLIGATOIRE**

Pour le présentiel
& le distanciel



CONTACT ET PROGRAMME
crj@univ-grenoble-alpes.fr
<https://crj.univ-grenoble-alpes.fr>

JEUDI 25 JUN - JOURNÉE

9h - Accueil café

9h30 - Séance d'ouverture - Le projet TEDIA, genèse et résultats

Romain Rambaud, professeur en droit public, Université Grenoble Alpes

SESSION 1 - ENSEIGNER LE DROIT AVEC L'IA : PRATIQUES, OUTILS ET EXPÉRIENCES DE TERRAIN

10h - Construire la compétence IA des juristes de la Licence au Master : une pédagogie progressive

Géraldine Vial, MCF HDR en droit privé, Université Grenoble Alpes

Etienne Vergès, professeur en droit privé, Université Grenoble Alpes

10h25 - L'IA dans la salle de cours : ce qu'elle fait vraiment (pour les enseignants et pour les étudiants)

Christophe Quézel-Ambrunaz, professeur en droit privé, Université Savoie Mont-Blanc

10h50 - Savoir utiliser l'IA dans les études et la recherche en droit

Pierrick Bruyas, enseignant-chercheur contractuel, docteur en droit public, Université Haute Alsace

11h15 - Former aux IA juridiques par la conception : retour d'expérience sur DataBot et FéTaFiche

Pierre Valarcher, enseignant-chercheur en informatique, Université Paris-Est Créteil

11h40 - Discussion

12h40 - Déjeuner

SESSION 2 - QUE FONT LES ÉTUDIANTS AVEC L'IA ? PREMIERS RETOURS EMPIRIQUES

14h - L'IA générative dans l'enseignement du droit : retour sur une expérience de deux ans avec ChatGPT

Thibault Schrepel, professeur, droit, Université d'Amsterdam

14h25 - Pratiques d'apprentissage, IA et réussite étudiante

Aurélie Peyrin, professeure en sociologie, et Olivier Zerbib, MCF en sociologie, Université Grenoble Alpes

14h50 - Discussion

15h15 - Pause café

SESSION 3 - INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES ET REGARDS CRITIQUES

15h40 - L'IA ou le « métadiscours » de la méthode des principaux exercices juridiques

Cassandra Paulet, enseignante-chercheuse contractuelle, docteure en droit public, Université Grenoble Alpes

16h05 - Les liens et les impacts de l'IAG sur l'enseignement et la recherche universitaire : retours d'expériences d'un groupe interdisciplinaire

Rosane Gauriau, docteure en droit privé, Université d'Angers

16h30 - Développer et préserver l'esprit critique des étudiants en droit à l'ère des IAG

Gwenaëlle Callemein, MCF en histoire du droit, Université Côte d'Azur

16h55 - Fiches de jurisprudence en BD : une expérience pédagogique avec l'IAG

Mélanie Tredez-Lopez, professeure en droit public, et Margaux Bayard, doctorante en droit public, Université d'Artois

17h20 - Discussion

VENDREDI 26 JUIN - MATINÉE

9h - Accueil café

SESSION 4 - COMMENT RÉPONDRE ? POLITIQUES PUBLIQUES, RÉGULATION ET ENGAGEMENT INSTITUTIONNEL

9h35 - Quelles réponses de l'État ?

IA et enseignement supérieur : formation, structuration et appropriation par la société - Rapport au Ministère

Emilie-Pauline Gallié, inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

10h - Quelles réponses du corps enseignant ?

Les conséquences des usages de l'IAG par les étudiants et leur acceptation par les enseignants dans l'enseignement supérieur

Hervé Barras, professeur, et Nathalie Sarrasin, maître d'enseignement HES, Haute école pédagogique du Valais, Suisse

10h25 - Quelles réponses de l'Université ?

L'insoutenable difficulté de la réglementation de l'usage académique de l'IA générative

Romain Laurent, ingénieur, et Philippe Dessus, professeur en sciences de l'éducation, Université Grenoble Alpes

10h50 - Discussion finale

12h - Pot de clôture

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Membres UGA : Romain Rambaud, Géraldine Vial, Ingrid Maria, Romain Tinière, Romain Bourrel, Claire Courtecuisse (droit public, droit privé et histoire du droit), Philippe Dessus (sciences de l'éducation).

Membres extérieurs : Anaïs Danet (Université de Reims), Alicia Mâzouz (Université catholique de Lille), Ludovic Pailler (Université Lyon 3), Christophe Quézel-Ambrunaz (Université Savoie-Mont-Blanc), Sacha Sydoryk (Université de Picardie).